Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 754

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Nº 754 6 novembre 1984

J. A. 1000 Lausanne 1

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Hebdomadaire romand

Abonnement pour une année (1985): 60 francs Vingt-deuxième année

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy François Brutsch Marcel Burri Jean-Daniel Delley André Gavillet Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: Hélène Bezençon Jeanlouis Cornuz Pierre Lehmann

754

# Attention, danger, déchets!

Le «New York Herald Tribune» du 13.11.84 rapporte une bien curieuse information. En effet, de très officielles commissions américaines se soucient de mettre au point un système de communication non verbal, compréhensible pour les trois cents prochaines générations et qui leur dirait: «Attention, danger, déchets radioactifs.» Ces pessimistes partent donc du principe que, aux environs de l'an 12 000, plus personne ne comprendra nos langues. Et c'est vrai que si on nous demandait quelle langue était parlée ici il y a 10 000 ans, nous serions bien empruntés pour répondre...

Lesdites commissions ont fourni quelques propositions pratiques. Comme de circonscrire le site de gigantesques pierres pour en faire un moderne Stonehenge. Ou de lui donner une odeur si repoussante que personne ne cherchera à s'en approcher; mais connaît-on des produits malodorants pendant de si longues périodes? Ou encore de dresser une monumentale bande dessinée pour expliquer au spectateur les dangers représentés par les produits enfouis.

Mais il y aurait un autre moyen, qui est de concevoir une sorte de nouvelle mythologie capable d'engendrer des superstitions et des rites de malédiction focalisés sur certains lieux. Avec clergé à l'appui, chargé de transmettre de génération en génération la (bonne) parole. Voilà qui promet un hel avenir à tous les anticléricaux!

Ils ne sont tout de même pas drôles, ces Américains, toujours à chercher la solution de problèmes qui ne se posent même pas chez nous.

Pourtant, en y réfléchissant un peu, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas tout à fait idiots.

Allons-y donc d'une petite suggestion: ouvrons un

grand concours national pour la création de notre mythologie helvète!.

Car nous aurons nos dépôts, donc il nous faut nos légendes, nos figures terrorisantes, repoussantes, capables d'éloigner trois cents générations de certains lieux.

Que ceux qui se sentent inspirés pour la mise en scène de démons, diables, démiurges particulièrement horribles se mettent donc au travail et fassent parvenir leurs copies à une commission à créer. Aura-t-on le droit de s'inspirer de toute la clique

Aura-t-on le droit de s'inspirer de toute la clique des gens qui sont à l'origine de ces déchets, de leur traitement, de leur stockage? Grave problème. Et si tous ces braves gens se retrouvaient légendifiés et maudits par trois cents générations sans que personne ne pense à créer une mythologie... Les commissions américaines ne semblent pas avoir envisagé cette éventualité.

PROGRÈS SOCIAL

# 1984: le tunnel

Fin de la course d'obstacles annuelle, façon votations populaires, initiatives and co. Sur les thèmes «fédéraux» les plus brûlants, le bilan est simple: c'est quatre fois «non», et des «non» plutôt secs et sonnants.

Service civil: une nouvelle défaite pour les partisans d'une amélioration du sort des objecteurs. Avec à la clef, un nuage de bonnes intentions côté Département militaire fédéral, vite dissipé après la votation, et une hypothétique «décriminalisation» de l'objection de conscience qui se dilue de commission en commission. Dame! Le peuple n'a-t-il pas nettement donné son avis (pour le «statu quo»)...

Banques: malgré le scandale de Chiasso, échec des

SUITE ET FIN AU VERSO